

18 brabant wallon

Louvain-la-Neuve / Mont-Saint-Guibert / Développer la mobilité douce A vélo et en voiture... électriques

L'ESSENTIEL

- L'association d'entreprises AxE 4.25 veut se montrer innovante.
- Avec l'aval et le soutien de pouvoirs publics et aussi de sociétés.
- Des stations seront installées à divers endroits des parcs et dans les deux communes.
- Place aux vélos et aux voitures électriques à la disposition de tous.



LA PRÉSENCE DE STATIONS permettra aux travailleurs des parcs de Mont-Saint-Guibert et de Louvain-la-Neuve d'utiliser des vélos électriques pour les déplacements internes, mais aussi pour se rendre au travail ou rejoindre les gares. © OLIVIER PAPEGNIÉS.

L'initiative d'AxE 4.25, l'association rassemblant les entreprises situées autour du carrefour formé par les RN4 et RN25, un réseau de stations de vélos électriques devrait bientôt voir le jour entre les deux parcs scientifiques, l'Axisparc et celui de Louvain-la-Neuve, et les centres urbains guibertin, néo-louvainiste et même d'Ottignies. « Un seul objectif, celui de favoriser la mobilité douce », explique Charles Caprasse, membre du comité de direction d'AxE 4.25.

Le projet avait été inséré dans un appel à projets de la Région wallonne dans le cadre des écozonings. En collaboration avec la Sofinpro (Société de finance-

ment de projets structurants de l'Est du Brabant wallon), l'UCL, les communes d'Ottignies Louvain-la-Neuve et de Mont-Saint-Guibert, un groupe de travail, également composé de sociétés

« L'objectif est aussi de pouvoir disposer d'autos électriques »

Charles Caprasse, membre d'AxE 4.25

présentes dans les deux parcs, avait notamment réfléchi à la problématique de la mobilité. Si le dossier remis aux autorités régionales n'a pas été sélectionné, les acteurs de ce projet n'ont pas voulu l'enterrer, soucieux d'apporter des améliorations significatives

dans le quotidien des entreprises et des usagers des parcs.

« Dès que nous avons parlé de notre idée aux deux communes, ainsi qu'à l'UCL, les autorités ont embrayé, soutenant cette initiative qu'elles ont estimée séduisante. Dans le même temps, des sociétés réfléchissaient aux soucis de mobilité, que ce soit pour les déplacements internes ou externes », commente Charles Caprasse.

Ainsi, la société IBA a vite adhéré à l'initiative, tout en se montrant prête à accueillir des stations de vélos accessibles à tous dans ses deux sites, avenues Lenoir et Baudouin I^{er}. De leur côté, les autorités communales de

Mont-Saint-Guibert ont incité le promoteur du futur lotissement du Christ du Quéwet, situé à deux cents mètres de la gare, à y intégrer une station.

Mais il fallait encore pouvoir disposer de vélos. « D'emblée, la société gembloutoise Greenagri, une référence dans tout ce qui est véhicule électrique, a été conquise par le projet », poursuit Charles Caprasse. Et nous avons également contacté des distributeurs de véhicules. Car l'objectif est aussi de

pouvoir disposer d'autos électriques. Aujourd'hui, plusieurs constructeurs ou importateurs, comme Citroën ou d'Ieteren, ont marqué un sérieux intérêt. Et des véhicules pourront bientôt être mis à disposition. »

Un tel projet ne laisse évidemment pas indifférent. La province du Brabant wallon est intéressée dans le cadre de son plan de mobilité. L'UCL également, via l'Inesu (Institut pour l'embellissement, l'aménagement, l'équipe-

ment et la gestion des sites universitaires), la SNCB et la Ville d'Ottignies-Louvain-la-Neuve, sans doute désireuse de prolonger le réseau du plateau de Lauzelle vers le centre ottinois et la gare, futur nœud central du RER. « La maille est ainsi tissée, d'autant que des pistes cyclables relie les parcs aux deux cités voisines, conclut Charles Caprasse. La concrétisation est pour bientôt. » Dès l'automne prochain, espère-t-il. ■ ERIC DAVAUX

PRATIQUE

Stations électriques

Des stations électriques seront installées à divers endroits, chez IBA, à l'Axisparc, près de la gare de Mont-Saint-Guibert et dans des endroits à déterminer à Ottignies-Louvain-la-Neuve. Elles permettront de recharger les batteries des vélos et des véhicules, tout en mettant ceux-ci à disposition.

Destinataires

Dans un premier temps, vélos et véhicules seront destinés aux collaborateurs des entreprises participantes au projet, que ce soit pour les déplacements pendant la journée ou pour se rendre au travail. Avec les voitures électriques, des trajets plus longs vers Gembloux ou Wavre seront aussi possibles.

Informatisation

Le réseau s'étendra ensuite vers les gares avec un système informatisé de réservation et un paiement selon des modalités à déterminer. Toute personne pourra prendre possession des clés en dehors des heures de travail. Les stations devront être adaptées et une procédure informatique mise en place. E. DX

Corbais aura sa piste cyclable mais pas en site propre

Le Gracq (Groupe de recherche et d'action des cyclistes quotidiens) et les quelques cyclistes qui osent encore s'aventurer sur la RN4 vont bientôt être comblés. Enfin ! Quoi qu'il n'y aura pas de site propre.

Comme l'a récemment répondu Benoît Lutgen, ministre CDH des Travaux publics, à la question orale du député wallon Benoît Langendries (CDH), la piste cyclable, sur les dix-sept hectomètres entre Corbais et Louvain-la-Neuve, est désormais plus qu'au stade de projet.

« Ce projet a connu quelques difficultés depuis son lancement », avoue le ministre wallon qui se rappelle qu'il y a trois ans, une pétition avait été adressée à son prédécesseur, Michel Daerden (PS). Finalement, la direction provinciale des routes avait délivré un permis d'urbanisme et organisé une adjudication.

« Pas mal de difficultés ont été levées, notamment suite au transfert définitif de compétences entre la Sofico (Société wallonne de financement complémentaire des infrastructures) et

le SPW (Service public Wallonie), ce dernier prenant désormais en charge la totalité des travaux, précise Benoît Lutgen. Néanmoins, avant que le chantier ne puisse débuter, il faut encore terminer la procédure d'engagement budgétaire qui est d'ailleurs en cours, puis définir une date de début de chantier en fonction des impératifs liés à la mobilité et, bien entendu, des conditions atmosphériques. » Cela pourrait déjà être en août, mais du côté du ministère, on préfère parler du printemps 2012 au plus tard.

Il n'empêche que la piste ne sera pas réalisée en site propre. Elle sera simplement aménagée lors de la réfection de la chaussée.

Philippe Degand, administrateur du Gracq, se montre pourtant enthousiaste. « Même si ce n'est pas parfait, il s'agit d'un immense progrès, commente-t-il. Car l'assiette de la route sera élargie et un espace spécifique sera réservé aux cyclistes entre deux lignes discontinues séparées des voitures par une ligne continue. » ■ E. DX

SOLDES

Ouvert du Mardi au Samedi
de 10:00 à 18:30

Pendant les SOLDES ouvert également
Lundi 18 & Lundi 25 juillet

www.universdusommeil.be

BRUXELLES
chée d'Ixelles 113-115, T 02/511.46.58

LINKEBEEK
Aalsebergsesteenweg 37, T 02/331.23.32

TERNAT (De Slaapadviseur)
Assesteenweg 24, T 02/569.82.99

AUPING BEKA FYFDS INNERGETIC LATTOPLEX STRELLI SCHRAMM STYLDECOR SWISSFLEX TEMPUR VISPRING

A L'UNIVERS DU SOMMEIL

conseiller en literie